

## Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Eric Vanoni, maire de Châtillon-en-Diois et tout le conseil municipal vous souhaitent à tous, habitants de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, une bonne et heureuse année 2024.

Que cette année soit celle d'une vie apaisée, de confiance dans un avenir que nous construisons ensemble. Plus personnellement, nous vous souhaitons une bonne santé et la réussite de vos projets.

L'équipe municipale a pensé un moment limiter les illuminations ! Après réflexion nous les avons maintenues, accompagnés par de nombreux particuliers !



**La présentation des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le  
vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle des fêtes Henri Kubnick  
Châtillonnais, Châtillonnaises, vous y êtes cordialement invités.**



L'Echo de Châtillon a une pensée pour Mme Monard qui a fêté ses 103 ans fin novembre ! Nous lui souhaitons chaleureusement une bonne année 2024.



## Nouvelles de la bibliothèque municipale

### Belle affluence à la bibliothèque de Châtillon dimanche matin 17 décembre

Plus de 70 personnes sont venues admirer les aquarelles de Guy Nicod et discuter avec l'artiste. Une vingtaine de visiteurs se sont procuré l'ouvrage qui reprend l'évolution de ses oeuvres depuis 10 ans. Chaque livre est reparti avec une dédicace pour son nouveau propriétaire.



Si vous n'avez pu y participer, il n'est pas trop tard, l'exposition reste en place jusqu'au 28 janvier 2024, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- mardi 16h-18h
- mercredi 14h-16h
- vendredi et dimanche 10h30-12h.

Vous pourrez aussi passer commande du livre à la bibliothèque ou vous le procurer à la librairie Mosaïque.

### Du mardi 30 janvier au dimanche 4 février, des œuvres de Yves Bergeret seront installées à la bibliothèque.

Yves Bergeret crée ses poèmes calligraphiés, de grande dimension, en pleine nature.

Vous pourrez rencontrer l'auteur au cours du vernissage :

*mardi 30 janvier à 18h,*

et lors d'un évènement-lecture :

*le vendredi 2 février à 18h  
dans la salle des mariages.*

### Assemblée générale de l'association "Châtillon Livres et Rencontres", qui gère la bibliothèque

**Mardi 16 janvier 2024 à 18h à la bibliothèque**

Une assemblée générale, c'est la vie de l'association, l'élection du conseil d'administration et l'approbation des comptes, et c'est aussi l'occasion de faire un bilan de l'année, et d'évoquer les projets.

Tous les adultes inscrits à la bibliothèque y sont convoqués.

## Le père Noël à l'école, le 21 décembre 2023

Jeudi matin, le père Noël est venu à l'école de Châtillon-en-Diois et a ravi tous les enfants.

Sa hotte débordait de cadeaux : des tricycles et un vélo taxi pour les enfants des classes maternelles, une mallette de cirque, des jeux de société pour les classes primaires, des livres, des ballons, des pelles et des seaux dans chaque classe.

Il avait également apporté un goûter de Noël, papillotes et mandarines, quel régal !

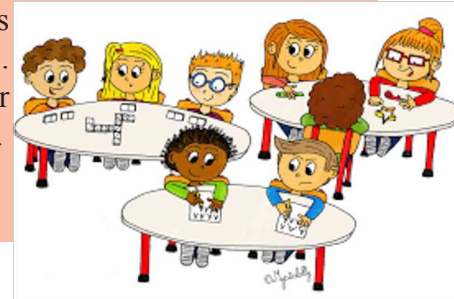
Les enfants ont remercié le père Noël pour sa gentillesse et lui ont dit "à l'année prochaine".



## École de Châtillon-Menglon : Rentrée de septembre 2024 Rappel inscriptions :

La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2024-2025 nous alerte à nouveau sur l'éventualité de fermeture d'une classe. Notre école laïque et gratuite est une priorité pour la vie de la commune.

Afin de faire une estimation la plus précise possible et pour éviter une décision reportée au 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, nous demandons aux parents de nous signaler au plus tôt les nouvelles inscriptions. Merci de vous adresser dès à présent à la Mairie.



## Recensement de la population de Châtillon-en-Diois

Cette opération a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants. Le recensement 2023 aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune. En connaissant les caractéristiques de la population les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés. Plus d'informations sur <https://le-recensement-et-moi.fr/>



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

C'est Sylvette Martin, conseillère municipale, qui est la coordinatrice. 3 agents recenseurs sont chargés des enquêtes : Sandra Debouver, Nathalie Loppe et Julien Boquet.

Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil ; ils sont munis d'une carte officielle.

Ils vous expliqueront la démarche que vous pourrez éventuellement continuer en ligne sur internet.



## APPEL A CANDIDATURE

### GÉRANCE SNACK / BAR

**Bailleur :** Commune de Châtillon-en-Diois 26410

**Objet :** Gérance du Snack / Bar dans l'enceinte du camping et de la piscine municipale.

**Durée :** saison 2024 renouvelable par tacite reconduction (à minima de mai à septembre inclus)

**Dossier de candidature :** à retirer en mairie de Châtillon-en-Diois ou par demande à l'adresse mail : [mairie.chatillonendiois@orange.fr](mailto:mairie.chatillonendiois@orange.fr)

**Compétences requises :** Permis d'exploitation et formation HACCP obligatoires. Vous êtes dynamique, souriant, motivé, autonome, et force de proposition ; dans l'idéal vous justifiez d'une expérience dans l'hôtellerie de plein air ou en gestion restauration plein air ou en gestion restauration.

**Date limite de réception des offres :** Les offres devront parvenir au plus tard le 15 janvier 2024 à 12h à la mairie de Châtillon-en-Diois.

## Rallye de Monte Carlo

### Samedi 27 janvier 2024

Le rallye de Monte Carlo 2024 est la première épreuve du championnat du monde 2024.

Une réunion d'information s'est tenue aux Nonières le 1<sup>er</sup> décembre 2023. En voici le compte rendu :

Les épreuves qui vont se dérouler sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Diois sont en particulier des spéciales chronométrées. Il y en aura 2 sur le même parcours, Les Nonières – Chichilianne : une le matin au départ des Nonières

(départ à 9h53) et l'autre l'après-midi au départ de Chichilianne (départ à 15h23).

Chaque spéciale dure entre 1 h 30 et 2 h. Par mesure de sécurité la route D120 sera donc complètement fermée 3 heures avant chaque départ. À noter aussi que les voitures circuleront sur les routes en respectant le code de la route sur les portions de jonction !

Il y a 75 concurrents et l'organisation de la course compte 100 commissaires. La sécurité civile, des urgentistes, des hélicoptères et la gendarmerie seront présents tout le long du parcours.





## Un nouveau chauffage à la salle Henri Kubnick

Devant la flambée des prix du gaz et le besoin d'abandonner progressivement les combustibles fossiles, la municipalité a décidé de changer de mode de chauffage. Une chaudière à granulés a donc remplacé la chaudière au gaz. Un silo capable de contenir plus de 6 tonnes de granulés de bois est installé dans le local attenant.

La chaudière à circuit de combustion étanche est de marque Fröling et de puissance utile 60 kW.

Avec le chauffage par une pompe à chaleur pour la plus grande partie de la Mairie, la municipalité prend ainsi sa part à l'effort pour la transition énergétique.



## Quartier du Bez

En même temps que le changement de chaudière pour la salle Kubnick, la municipalité fait refaire la façade du bâtiment qui abrite en sous-sol la chaufferie et le silo de granulés de bois.

Sur la rive droite du Bez, le toit du lavoir a été nettoyé ; mousses et herbes l'avaient envahi.

Petit à petit, c'est tout le village qui devient plus beau !



## 17 décembre 2023 Foire d'hiver

Voilà la dernière foire des saisons organisées en 2023 par Art'Star. En fait un véritable marché de Noël avec de nombreux stands de forains, d'associations et de particuliers, et en prime un temps bien frais mais ensoleillé !

Artisanat, stands de l'association de parents d'élèves de l'école de Châtillon et des collégiens de Die pour le projet d'assister à aux jeux paralympiques, vide-grenier, promenades en poney pour les plus petits ont attiré beaucoup de monde.

La tombola du marché de Noël a récompensé dans l'ordre : Sandra Gotti, Richard Perrier, Valérie Genin et Marc Reboulleau. Le lot "enfant" gagné par Thibault n'a pas été retiré (contacter Delphine au 06 78 029 005).





Les stands ont occupé aussi bien le haut que le bas du village et le ruisseau de Lagier dans la salle de motricité !

À l'année prochaine pour de nouvelles foires !



## Menée, la façade de l'église rénovée

C'était une demande des habitants relayée par Michel Corréard qui représente Menée au conseil municipal : le crépi de l'église était en mauvais état. Il a fallu un peu de patience aux habitants, mais c'est fait ! L'entreprise Chaffois est intervenue rapidement. Après mise à nu des pierres du bâti, il a été décidé de faire un crépi à l'affleurement. Le résultat en valait la chandelle. L'église bien visible depuis la route départementale, trône maintenant fièrement. Il reste encore quelques câbles à attacher.



## TENNIS CLUB de CHATILLON Viens taper la balle avec nous !

L'école de Tennis a repris ses droits. en premier lieu sur les courts en profitant du soleil. Mais, au retour des congés scolaires, la pluie, le froid un peu aussi et ce soleil qui disparaît derrière Piemard font que le tennis sur les courts devenus trop humides, glissants, donc dangereux, a été remplacé par le jeu dans la salle Kubnick.

Nous avons quand même eu le temps de faire deux photos sous le soleil. Les deux groupes d'âge différent pour immortaliser cette rentrée.

Les plus âgés sont moins nombreux cette année, seulement 10. La raison habituellement invoquée est le départ des "grands" vers les études à Die; certains continuent le tennis et d'autres se sont dirigés vers le foot (même des jumelles paraît-il !).

Le groupe des plus jeunes et nouveaux adhérents. Trois d'entre eux, (Solym Couturier, Ettore Fassio-Paillery et Andy Tourreng) ont reçu une raquette offerte par le Comité Drome-Ardèche de Tennis.

Ils entraînent dans le quota des nouveaux adhérents nés entre 2014 et 2019.

Notre nouvelle et jeune monitrice Maria-Luisa Luzuriaga avec son autorité bienveillante gère fort bien tous ces enfants, même les moins attentifs, afin de les faire progresser dans cette discipline, ludique certes, mais difficile puisque très technique. Chacun y met son application.

Je n'oublie pas les adultes du Club toujours présents. La liste des licenciés est quasiment toujours identique. Certains sont blessés (l'âge peut-être ?) nous espérons leur retour rapide. Nous n'arrivons pas à décider quelques jeunes parents du Haut-Diois à venir nous rejoindre sur les courts. C'est donc un tennis loisir qui convient bien à nos adhérents qui prennent toujours plaisir à jouer ou faire des rencontres mêlant Lucois et Diois.



Certains participent au championnat des plus de 65 ans. Nous ferons le point à la fin de ces rencontres pour vous en donner le résultat.

Enfin le Badminton que nous relançons à l'automne dans la salle Kubnick pour les mêmes raisons de courts dangereux. Nous sommes une douzaine d'adhérents au Club qui, le dimanche matin et le lundi soir, pratiquons cet autre jeu de raquettes et de volants.

Mais au préalable, si Kubnick est libre, il faut installer les jeux le dimanche matin, sachant que l'on ne peut rien tracer au sol et désinstaller le lundi soir après le dernier match. Ce jeu qui n'est pas de tout repos est un autre plaisir malgré les contraintes.

Des demandes de personnes extérieures au club souhaitant y participer sont en cours d'étude. En effet nous ne pouvons être trop nombreux à jouer avec les deux filets tendus dans la salle.

Renseignez vous !

Le Président du Club , Roland Covarel



Pour recevoir l'Echo par mail vous pouvez vous abonner en envoyant un simple message vide à l'adresse suivante :

[information\\_mairiesubscribe@mairiechatillonendiois.fr](mailto:information_mairiesubscribe@mairiechatillonendiois.fr)

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X